

LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Il n'est pas rare que les dirigeants de sociétés commerciales soient mis en cause par manque d'information, responsables des comportements fautifs des collaborateurs, et des préjudices causés par des conséquences inappropriées d'exploitation de l'entreprise. Leur responsabilité civile peut-être est alors engagée et ils peuvent être tenus de verser des dommages et intérêts. Bien comprendre ce que revêt la responsabilité civile, tel est l'objectif de cette formation.

Enjeu de la formation

Bien maîtriser les différentes responsabilités civiles de l'activité professionnelle et du dirigeant d'entreprise.

Programme

- La responsabilité civile
- La responsabilité civile d'exploitation
- La responsabilité civile des mandataires sociaux
- Les documents incontournables à fournir à l'assureur

1h30